



,CfpcCA20220120PV4

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCES-VERBAL N° 4
REUNION DU JEUDI 20 JANVIER 2022
TENUE EN VISIOCONFERENCE**

Membres présents : Jean-Claude ANDRIEUX, Francis AUBERTIN (trésorier général), Ivan COSTE-MANIERE, André COUPAT, Pierre GREGOIRE, Stéphane HATOT, André LECLERCQ (président), Gilles LECOQ (vice-président), Bernard MACCARIO, Thierry MESSINA (secrétaire général), Laurence MUNOZ (vice-présidente), Claude PIARD (chargé de mission communication), Bruno PIECKOWIAK, Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (chargée de mission secrétariat).

Invités présents : Gilles CONTER (chargé de mission auprès du président), Denis DAUNE (fédération nationale des Joinvillais), Alain DELAMARE (personnalité qualifiée), Agnès RAFFIN (présidente du CDOS de Moselle).

Membres excusés : Colette ANDRUSYSZYN, Diane DE NAVACELLE, Jean DURRY, Sébastien GAYET, Jean-Pierre GUILBERT, Gérard PERREAU-BEZOUILLE.

I. Ouverture de la séance à 10h05 par le président

Il n'était pas raisonnable de tenir cette réunion en présentiel compte tenu de la situation sanitaire ; le président le regrette mais il se réjouit de ce premier rendez-vous institutionnel de l'année en souhaitant à toutes et à tous une très belle année 2022 pleine de santé. Il forme le vœu que nous franchissions tous ensemble un palier permettant davantage la prise en compte des activités de notre association.

Puis, il salue la présence d'Agnès Raffin et Denis Daune pour les raisons expliquées dans le point 2 du présent procès-verbal.

2. Organisation du Bureau exécutif et du C.A. (cf. PV n° 6 du B.E. du 13/01/2022)

André Leclercq argumente les propositions contenues dans le procès-verbal du Bureau exécutif de jeudi dernier. En résumé, il est proposé au Conseil d'administration d'acter les démissions de Bruno Guillotin et Claude Piard (qui reste chargé de mission communication et invité à ce titre aux réunions du B.E. et du C.A.), de valider la nomination d'Ivan Coste-Manière au Bureau exécutif en tant que vice-président pour la fin de l'olympiade, de coopter au Conseil d'administration Agnès Raffin (Présidente du CDOS de Moselle), et Denis Daune (en tant que représentant de la Fédération

Maison du Sport Français

nationale des Joinvillais) et la personne qui sera désignée par l'UNSS en remplacement de Nathalie Costantini.

La nomination définitive des membres cooptés sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale le 7 avril prochain.

→ Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité l'ensemble des propositions de ce point 2.

3. Approbation ou adoption des procès-verbaux

- Le C.A. approuve à l'unanimité le P.V. n°3 du Conseil d'administration/séminaire du 28/10/2021.
- Le C.A. adopte à l'unanimité le P.V. n° 4 du Bureau exécutif du 18/11/2021.
- Le C.A. adopte à l'unanimité le P.V. n° 5 du Bureau exécutif du 16/12/2021.
- Le C.A adopte à l'unanimité le P.V. n° 6 du Bureau exécutif du 13/01/2021.

4. Actualités

4.1. CNOSF

4.1.1. Réunion des fédérations multisports et affinitaires - scolaires et universitaires - membres associés de ce matin

A l'ordre du jour, principalement :

- Le fonds de compensation de 8 millions d'euros de l'ANS → nous pourrions bénéficier à nouveau d'une petite aide financière ;
- La vie interne du CNOSF avec le colloque sur la mixité et une AG extraordinaire le 8 mars prochain ;
- La contribution du CNOSF sur les élections présidentielles et la proposition de loi sur le sport → dans l'attente de la réunion d'un groupe de pilotage des 4 groupes de travail le 26/01 prochain, André Leclercq (sport et société) et Gilles Lecocq (sport pour tous) ont apporté leur contribution dans ces 2 groupes de travail.

4.1.2. Nos relations avec le CNOSF (suite du RDV du 09/12/2021 avec Brigitte HENRIQUES, Présidente du CNOSF)

- Stéphane Hatot, Membre du B.E. du CNOSF confirme la réintégration de notre association dans les locaux du 1 avenue Pierre de Coubertin (avant le 31/03 prochain) dans des conditions encore à définir. Il confirme également la création d'un pôle culture olympique au sein du CNOSF et d'un Club France de l'olympisme composé de différents organismes (CFPC - ANOF, etc...) afin d'envisager des actions communes.
- Dans l'attente d'un autre rendez-vous avec la présidente du CNOSF, André Leclercq :
 - à commencé à alimenter Brigitte Henriques de documents « culture et éducation » ;
 - souhaite - avec l'accord de l'intéressé - que Gabriel Bernasconi joue un rôle essentiel dans la mise en place de ce pôle culture olympique ;
 - A défaut du recrutement d'une personne chargée de mission « culture olympique » au sein du CNOSF, il souhaite une augmentation significative de notre subvention pour accompagner les actions du CFPC, et particulièrement tout ce qui entoure la création et le fonctionnement des Cercles régionaux et départementaux, - priorité actée de la mandature (matériel de communication, tables rondes, statues Pierre de Coubertin, etc...).

4.2. AG élective du CIPC à Lausanne les 28, 29 et 30 janvier 2022

Pas d'élément nouveau depuis la réunion du B.E. du 13/01 dernier. Au-delà de Jean Durry (vice-président - 1 voix) et Bernard Ponceblanc (membre d'office du C.A. au titre du CFPC - 1 voix), notre association sera représentée par Gilles Lecocq et Ivan Coste-Manière (en soutien souhaité par le CIPC pour traduire les interventions de l'anglais en français) ainsi que par Francis Aubertin (1 voix en tant qu'adhérent individuel).

Par ailleurs, le Conseil d'administration confirme l'importance de l'usage du français en séance, y compris en première langue et souhaite que tout francophone s'exprime d'abord en français. De plus, les représentants français s'opposeront fermement à toute idée de transfert du siège de Lausanne à Cologne.

5. Activités

5.1. Renfort administratif - fonctionnement du CFPC

Gilles Conter est dans l'attente de la date de notre déménagement susceptible d'influencer notre recrutement indépendamment de l'évolution de la situation sanitaire. Plusieurs options possibles :

- Un emploi partagé avec la fédération des Joinvillais mais la non-proximité de nos deux sièges est un handicap ;
- Le profil d'un agent administratif pour une période de 6 mois avec une obligation de formation imposée par la Mission locale de Paris ;
- Le profil d'un agent de développement qui conviendrait sans doute mieux à nos besoins mais dont la charge financière serait plus élevée.

5.2. Le point sur nos publications

Gilles Lecocq est en train de finaliser la prochaine gazette qui paraîtra courant mars (avant notre Assemblée générale). Ce numéro sera consacré en grande partie au 70^{ème} anniversaire du CFPC à Lausanne ainsi qu'à la préparation de notre AG le 7 avril prochain.

Par ailleurs, le président travaille sur la création d'une chaîne YouTube du CFPC.

En ce qui concerne les actes du colloque de Nice-2021, Bernard Maccario recueille les contributions des participants pour mise en forme de l'ensemble aux fins de validation de la maquette des actes par le conseil scientifique avant remise à Ivan Coste-Manière pour « tirage ». A cette date, les 2/3 des articles sont en sa possession. La remise du manuscrit à l'éditeur est envisagée vers la fin du 1^{er} trimestre 2022.

5.3. Le point sur nos finances (bilan 2021 - lancement des cotisations 2022)

Francis Aubertin présente les principales données financières de l'année 2021 :

- Dépenses : 52.000 € et recettes 48.000 € (dont 12.000 € pris sur le compte épargne) ;
- Les réserves passent de 60.000 € (fin 2020) à 43.000 € (fin 2021) ;
- Les subventions représentent 9.300 € et les cotisations 7.300 € (dont 900 € de membres bienfaiteurs) ;
- Les dons représentent 23.400 € (presqu'exclusivement composés de 11.634 € en abandon de créances, 8.000 € en objets de communication et 3.000 € en numéraires).

Par ailleurs, la mise en œuvre pratique du lancement des cotisations de nos adhérents 2022 fera l'objet d'une réunion spécifique coordonnée par Gilles Conter le 26/01 prochain. Le Crédit Mutuel est d'accord pour mettre son système d'adhésion par Internet à disposition incluant également la délivrance des bons cerfa et la gestion administrative des dons.

5.4. Colloque de Calais 2023

Dans le cadre de la mise en place du Pôle Culture du CFPC (binôme Laurence Munoz et Gilles Lecocq appuyé par les participations de Bernard Maccario et Claude Piard), Laurence Munoz présente le projet de son colloque qui se veut très ambitieux :

- Thème du colloque : à préciser dans le cadre d'une approche transhistorique des JOP. Validation à l'AG 2022. Appel à publications avant juin.
- Une semaine d'évènements envisagée du lundi 16 au samedi 21 octobre 2023 inclus (formule hybride). En prévisionnel :
 - Un temps fort scolaire du lundi au mercredi - Compétition internationale e-sport - Réseau Lycées Pierre de Coubertin.
 - Ouverture du colloque le mercredi soir (1^{ère} ½ journée).
 - Suite du colloque le jeudi et le vendredi (2 ½ journées par jour) = 5 ½ journées au total.
 - Le samedi : Symposium e-sport (enjeux et limites) - Fête grand public (après-midi sportive avec le CDOS 62) - Expositions - Inauguration statue Pierre de Coubertin à la Cité Vauban.
- Maîtrise d'ouvrage : CFPC.
- Maîtrise d'œuvre : CFPC - Lycées Pierre de Coubertin - Département STAPS - CDOS 62 - Collectivités territoriales - Services déconcentrés de l'Etat.
- Réseaux : Cercles Pierre de Coubertin - Université du Littoral - Laboratoires.
- Partenaires : Rectorat - Sociétés savantes - CDOS 62 - ANS/COJOP/CNOSF - Fondation du sport français - Ville de Calais et Grand Calais - Conseil départemental - Conseil régional.

6. Perspectives 2022/2025 et évolution des différents thèmes de travail (coordination Gilles Conter)

Gilles Conter commente les 2 documents de travail présentés par le Bureau exécutif (cf. annexes du PV n° 5 du 16/12/2021) adopté ce jour par le Conseil d'administration, à savoir :

- Le plan stratégique et plan d'actions vers 2025. Trois années clés : 2022 (2024 en ligne de mire), 2023 (prêt pour 2024) et 2024 (une étape vers 2025).
- La répartition des tâches avec la mise en place de 5 pôles (Culture, Société, Héritage, Territoires et Partage) dirigés par des binômes.

Ces 2 documents serviront à l'avenir de fil conducteur de notre activité et seront réajustés en fonction de l'évolution des dossiers.

Par ailleurs, le thème des statuts est pris en charge (coordination) par Thierry Messina et Jean Vintzel suite à la démission de Bruno Guillotin. Les pilotes des autres thèmes seront relancés par Gilles Conter. Une synthèse de l'avancée des différents travaux est programmée pour le Bureau exécutif du 17 février prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h55.

Le président,
président de séance

Le secrétaire général,
secrétaire de séance

André Leclercq

Thierry Messina